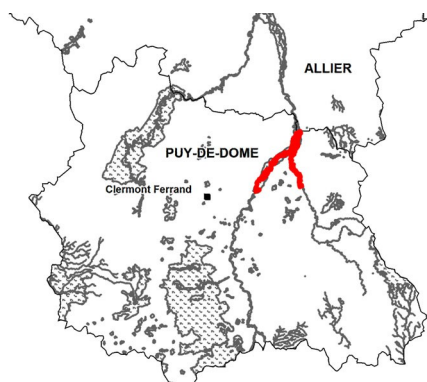




Évaluation des incidences NATURA 2000



Auvergne
Puy-de-Dôme



J. Saillard CEN Auvergne

Site >> Zones alluviales de la confluence Dore-Allier

CARTE D'IDENTITÉ DU SITE

DIRECTIVE :	Habitats
N° D'IDENTIFICATION UE :	FR8301032
DÉPARTEMENT(S) CONCERNÉ(S) :	Puy-de-Dôme
COMMUNE(S) CONCERNÉE(S) :	Charnat, Crevant-Laveine, Culhat, Dorat, Joze, Limons, Luzillat, Maringues, Mons, Noalhat, Orléat, Paslières, Peschadoires, Puy-Guillaume, Ris, Thiers, Vinzelles.
SURFACE :	2 401 ha
SITUATION DANS LE RÉSEAU RÉGIONAL :	Site longiligne au nord-est du département du Puy-de-Dôme, en continuité avec les sites « Vallée de l'Allier sud » (FR8301016) au nord et « Val d'Allier : Pont-du-Château – Jumeaux, Alagnon » (FR8301038) et « Dore / Faye / Couzon » (FR8301091) au sud, en partie englobé dans la ZPS « Val d'Allier : Saint-Yorre - Joze » (FR8312013).
DOCUMENT D'OBJECTIFS (DOCOB) :	Validé le 23/09/2010
STRUCTURE ANIMATRICE :	CEN Auvergne Contact : samuel.esnouf@espaces-naturels.fr Moulin de la Croûte, rue Léon Versepuy 63200 Riom 04 73 63 18 65 (stand. 04 73 63 18 27 ; fax 04 73 64 04 73)



ENJEUX POUR LES HABITATS ET LES ESPECES DU SITE

HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE

* Habitat prioritaire

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1340* Prés salés intérieurs	Milieux naturels salés non côtiers en zones de suintements d'eau salée (courante ou stagnante), hébergeant une végétation halophile typique ou de roselières bordant des eaux saumâtres.	Mauvais / moyen à mauvais Présence au niveau des 4 sources salées de Médagues (commune de Joze) : sources de l'Ours, de Daguillon, des Gravières et de l'Etoile. Autour du « griffon » (eau salée qui stagne autour des points d'émergence) se développe une végétation halophile très fragmentaire. Environ 0,2 ha. Enjeu fort pour la conservation de cet habitat très menacé et d'importance patrimoniale majeure (en Auvergne, 16 sources salées seulement sur les 600 sources minérales recensées), même si ces sources ne sont pas les plus intéressantes d'Auvergne du point de vue botanique.	Pâturage intensif avec risque de piétinement et broutage des espèces tolérantes au sel	Pratiquer une fauche extensive (tardive et sans fertilisation), ou un pâturage extensif (déprimage de printemps ou pâturage bovin tardif en août-septembre)
			Surfréquentation	Canaliser la circulation motorisée et le piétinement (mise en défens si nécessaire)
			Fertilisation, pesticides (prolifération des espèces rudérales)	Installer des bandes enherbées autour des sources entourées de cultures
			Boisements créant de l'ombrage (naturels ou plantations)	Ne pas planter ; pratiquer une coupe ou un gyrobroyage tardifs (après l'été)
3130 Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes	Communautés pionnières rases (espèces de petite taille), aquatiques ou amphibies, annuelles ou pérennes, des bords d'étangs, de lacs ou de mares, se développant dans les zones d'atterrissement relativement pauvres en nutriments ou lors de l'assèchement périodique de ces zones humides	Mauvais / moyen Sur vases exondées et nues des bords de l'Allier, surtout au niveau des bras morts connectés au cours d'eau mais aussi sur les rives de l'Allier. Les gazons vivaces sont localisés au bras mort de Doubet à Dorat. Très lié à la dynamique alluviale, peut d'une année sur l'autre se maintenir ou disparaître ; assez épars et très fragmentaire sur l'ensemble du site (4,5 ha en 2006). Enjeu important (plantes patrimoniales).	Boisements créant de l'ombrage (naturels ou plantations)	Ne pas planter à proximité immédiate des plans d'eau Pratiquer une coupe ou un gyrobroyage tardifs (après l'été)
			Fertilisation favorisant l'eutrophisation	Lutter contre le comblement en limitant les fertilisants sur le bassin versant
			Chaulage des étangs	Ne pas chauler
			Déracinement des plantes typiques : curage trop brutal de la vase, piétinement, arrachage lié aux activités de loisirs (baignade, nautisme, pêche...)	Rendre ces pratiques moins traumatisantes ou créer des zones d'exclusion
			Introduction de plantes invasives concurrentes	Lutter par arrachage mécanique
			Introduction de poissons (impact sur les herbiers aquatiques)	Proscrire
			Maintien d'un niveau d'eau élevé en été pour les activités de loisirs	Favoriser le marnage annuel
			Pollution de l'eau	Ne pas polluer
3150 Lacs eutrophes naturels	Communautés à grands potamots et autres plantes flottantes, des eaux stagnantes habituellement gris sale à bleu verdâtre, profondes et plus ou moins troubles, particulièrement riches en bases dissoutes (pH > 7).	Mauvais / moyen Groupements observés assez régulièrement au niveau de plusieurs bras morts de la Dore (à Dorat par exemple) et de l'Allier, en conditions plus ou moins	Altération des sols limoneux (création de pistes, piétinement...)	Mise en place de cloisonnements pour limiter la dégradation des sols
			Roselières et boisements créant de l'ombrage (naturels ou plantations) et accélérant le comblement	Ne pas planter à proximité immédiate des plans d'eau Maintenir la dynamique fluviale
				Pratiquer un faucardage

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
		ombragées. Un peu plus de 10 ha. Milieu de reproduction pour certains poissons (Bouvière...) ou amphibiens (tritons...) et une source de nourriture pour certains oiseaux (canards...).		(roselières), une coupe ou un gyrobroyage tardifs (après l'été) pour les ligneux Proscrire Favoriser le marnage et des berges en pente douce Les assurer de façon raisonnée
		Enjeu modéré. Rare dans le Massif central.	Introduction de poissons, pompage pour l'irrigation Maintien d'un niveau hydrique constant et de berges abruptes Fertilisation, fréquentation (piétinement, déchets...)	
3260 Eaux courantes et végétation aquatique associée	Formations de plantes aquatiques flottantes ou submergées (renoncules, callitriches, etc.) et/ou tapis de mousses aquatiques des cours d'eau (de plaine et de montagne) à niveau d'eau parfois très bas en été.	Inadéquat / très mauvais Très rare, marginal et peu diversifié sur le site : seulement observé sur la Dore dans des radiers où les herbiers à renoncules peuvent se développer (commune de Puy-guillaume en amont et en aval immédiat du pont de la D63). Moins de 1 ha. Pourrait constituer un milieu de reproduction pour certains poissons s'il se développait sur une surface assez importante. Enjeu faible.	Plantations : participation au comblement du lit du cours d'eau (chute d'aiguilles de résineux...) Voir 3270	Ouvrir les abords des cours d'eau situés en forêt Protéger les cours d'eau lors des travaux forestiers Prendre en compte les cours d'eau dans le schéma de desserte forestière ou dans les projets individuels Voir 3270
3270 Rivières avec berges vaseuses	Végétation annuelle pionnière (chénopodes, bidents, etc.) des berges vaseuses et riches en azote des rivières de plaine et de piémont, à développement tardif (bancs vaseux dépourvus de végétation au printemps et au début de l'été), très peu représentée voire absente lors d'années défavorables.	Mauvais / moyen Habitat disséminé sur l'ensemble du lit apparent de l'Allier, disparaissant de la fin de l'automne à la fin du printemps, à localisation assez aléatoire d'une année sur l'autre, souvent assez proche du chenal actif, formant ponctuellement de grandes surfaces sur les vastes bancs de sables et graviers) : Puy-Guillaume (île de Beau Rivage), Dorat (méandre de Chanière)... Environ 37 ha en 2006. Enjeu important (habitat typique des grèves, plantes patrimoniales).	Enrichissement du milieu favorisant la colonisation par les plantes vivaces Opérations de scarification et d'entretien du lit des rivières Piétinement dans les sites touristiques ou les parcelles pâturées Introduction de plantes envahissantes Disparition des conditions d'évolution de l'habitat (barrages, endiguements, soutien d'étiage excessif...)	Limiter les engrais et pesticides au voisinage du cours d'eau Limiter et traiter les apports sédimentaires Améliorer la qualité de l'eau pour limiter le développement des espèces nitrophiles Limiter / mieux coordonner Limiter (mise en défens si nécessaire) Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées Maintenir la dynamique hydraulique des cours d'eau
6120* Pelouses calcaires de sables arides	Pelouses sèches, souvent rases et écorchées (recouvrement herbacé faible et tapis de mousses et lichens développé) des régions soumises aux influences continentales, sur sables riches en calcaire : pelouses le plus souvent primaires des terrasses alluviales des grands fleuves (régulièrement rajeunies par les inondations) et pelouses secondaires résultant des traditions de parcours pastoraux ou de perturbations anthropiques ponctuelles,	Mauvais / mauvais Très localisé à l'extrémité sud du site sur la commune de Thiers et sur la rive droite de la Dore. Moins de 1 ha en 2006. Moyennement typique, mais d'importance patrimoniale majeure (aire géographique limitée au val de Loire et au bas Allier : endémisme ; en régression). Enjeu faible à	Fermeture du milieu par les ligneux Piétinement trop important (bétail, fréquentation touristique) Aménagements affectant la dynamique fluviale (recalibrages...)	Mettre en place un pâturage extensif permettant de rajeunir le tapis végétal ; mettre en défens les secteurs les plus fragiles Proscrire ; maintenir la dynamique fluviale

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	historiquement maintenues grâce à la présence du Lapin de garenne (sols sableux propices aux terriers), mais en déclin depuis la crise de la myxomatose.	l'échelle du val d'Allier.		
6210 Pelouses sèches semi-naturelles	Pelouses sur calcaires, voire sables calcaro-siliceux ou granites et roches éruptives, sèches (naturelles) à semi-sèches (semi-naturelles), ces dernières étant souvent caractérisées par leur richesse en orchidées (nombre d'espèces important et/ou population importante d'une espèce peu commune en France et/ou une ou plusieurs espèces rares en France)	Mauvais / assez mauvais	Altération / disparition par boisement naturel ou au contraire une pression excessive du pâturage	Favoriser le pâturage extensif et tardif pour maintenir ces milieux ouverts et diversifiés
		Sur terrasses alluviales tabulaires rarement inondées (fortes crues hivernales) des niveaux moyen à assez élevé du lit majeur. Assez localisées mais de surface assez conséquente pour certaines d'entre elles : 10 ha environ.	Plantations (résineux, chênes truffiers)	Maîtriser mécaniquement les ligneux et les refus (fauche, gyrobroyage)
		Pelouse à Armoise champêtre : peu typique car dégradé et très localisé sur 3 sites de surface restreinte, en voie de disparition. Responsabilité importante du site pour son maintien.	Fertilisation provoquant notamment la disparition des espèces remarquables	Ne pas planter
		Pelouse à Féтуque du Valais : peu typique mais endémique (seulement présent dans le moyen Allier : aire géographique très limitée) d'où son importance patrimoniale majeure.	Aménagements, exploitation de granulats, mise en culture, circulation motorisée (tout-terrain), surfréquentation	Ne pas fertiliser
	Pelouse à Thym faux-pouliot : peu représentatif du val d'Allier et appauvri floristiquement, mais endémique de ce secteur ; intérêt patrimonial moyen.			Proscrire ; ne pas affecter la dynamique fluviale
	Enjeu très fort pour la conservation de cet habitat			
6430 Mégaphorbiaies eutrophes	Bordures humides d'herbes hautes longeant les cours d'eau et les forêts, sur sols riches en azote	Inadéquat / bon	Comblement et drainage (envahissement par les ligneux : saules...)	Maintenir l'ouverture du milieu : - en garantissant l'alimentation en eau et en matière organique, - par fauche et/ou pâturage extensifs, voire débroussaillage
		- mégaphorbiaie à Scirpe des bois ; - mégaphorbiaie à Reine des prés ; - mégaphorbiaie à Baldingère (rare dans le Massif central) ; - mégaphorbiaie à Ortie dioïque et Liseron des haies.	Introduction de plantes envahissantes	Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées, veiller à ne pas en introduire lors des interventions de débroussaillage
		Le long des cours d'eau, lisières et clairières des forêts	Artificialisation des lisières, plantations de peupliers	Proscrire
	Près de 10 ha.			
	Enjeu modéré.			
6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude	Prairies de fauche des plaines et collines, exploitées extensivement et assez peu fertilisées, riches en fleurs (fauchées après la floraison des graminées, une voire 2 fois par an)	Mauvais / moyen	Intensification agricole (fertilisants, surpâturage) favorisant l'enrichissement du milieu et modifiant la composition floristique (ombellifères et graminées favorisées au détriment des autres fleurs)	Maintenir des activités agricoles peu intensives (apport raisonné de fertilisants, fauche tardive et centrifuge, voire pâturage temporaire)
	Lit majeur de l'Allier en retrait des forêts alluviales (exemples : Les Aillards sur la commune de Ris, en rive droite de la Dore ; Les Groupines sur la commune			

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
		de Noalhat ; rive gauche de la Dore au nord de la D85, sur la commune de Dorat. Plus d'une vingtaine d'hectares. Enjeu modérément important à l'échelle du val d'Allier.	Colonisation par les landes (Genêt purgatif, Callune) et les résineux (Pin sylvestre, Epicéa) Colonisation par les plantes invasives	Eliminer les ligneux colonisateurs Eliminer
8230 Pelouses pionnières sur dômes rocheux	Communautés pionnières et ouvertes colonisant les sols superficiels des roches siliceuses, adaptées à la sécheresse et caractérisées par de nombreux lichens, mousses et Crassulacées (plantes grasses comme les orpins)	Favorable	Régression ou disparition d'espèces (car appétentes pour le bétail ou les herbivores sauvages) Affouragement du bétail sur l'habitat favorisant l'enrichissement en matière organique Envahissement par les ligneux Organisation de parcours pour sports motorisés (moto-cross...)	Mettre en défens les sites trop aboutis Maintenir un pâturage occasionnel par le bétail Nourrir le bétail en dehors de l'habitat Elimination des ligneux avec exportation des produits de coupe Eviter
9160 Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies	Chênaies pédonculées ou chênaies mixtes naturellement (avec le Chêne sessile, le Charme et le Tilleul à petites feuilles), sur sols argilo-limoneux à très bonnes réserves en eau : fonds de vallons, dépressions, proximité de forêts alluviales, etc.	Inadéquat / moyen Chênaie-frênaie assez localisée, mais imbriquée avec la chênaie-ormaie (91F0) et peut-être donc sous-prospectée ; environ 20 ha (exemple : confluence Dore-Allier, Mariol, extrémité nord-est du site). Habitat de grand intérêt patrimonial lié aux grandes vallées alluviales, rare dans le Massif central et en France. Enjeu faible (surface réduite et état moyen).	Coupes rases, ouvertures importantes des peuplements (risque d'envahissement par les ronces), destruction physique directe ou lors de travaux en périphérie Tassement du sol lors de passages d'engins Substitution d'essences / plantations de résineux Création de pistes Drainage et tous travaux perturbant les conditions hydrologiques	Limiter les coupes à un tiers du couvert (maintenir des milieux semi-ouverts) Maintenir une bonne répartition des classes d'âge, ainsi que les arbres morts et vieillissants Maintenir le contact avec les forêts alluviales Protéger le substrat contre toute perturbation forte Maintenir la composition en essences autochtones Limiter l'accès aux engins motorisés Maintenir une alimentation en eau suffisante
91E0* Forêts alluviales résiduelles	Aulnaies-frênaies, saulaies bordant les cours d'eau de plaines et de collines, sur sols riches en dépôts alluviaux et inondés par les crues (mais bien drainés et aérés pendant les basses eaux), à strate herbacée riche en grandes espèces et plantes vernaies	Mauvais / moyen - saulaie : cordon plus ou moins étroit le long du lit mineur de la Dore et de l'Allier, sur alluvions fines, régulièrement submergées par les crues à une altitude relative de 0,5 à 2 m par rapport à l'Allier. 280 ha environ (exemple : Les Vaures sur la commune de Ris). Enjeu très important pour la conservation de cet habitat caractéristique et en régression (fort intérêt ornithologique, habitat du Castor et de la Loure, de l'Agrion de Mercure et de la Cordulie à corps fin). - aulnaie-frênaie : localisée sur les bords des petits cours d'eau affluents de	Coupes rases et substitution d'essences non adaptées (peupliers, résineux) entraînant un fort dynamisme des ronces et une détérioration des berges lors de crues Travaux de nettoyage Tassement du sol humide et perturbation du cours d'eau lors de passages d'engins Création de pistes,	Conserver les essences locales présentes et favoriser leur mélange : aulnes et frênes en strate supérieure Privilégier une régénération naturelle et diversifiée ainsi qu'un couvert léger Limiter les coupes à un tiers du couvert, pratiquer une coupe raisonnée des arbres de bord de cours d'eau Maintenir les arbres morts et vieillissants, sauf à proximité immédiate de l'eau Maintenir la strate arbustive Eviter l'apport de produits chimiques Limiter le passage d'engins sur le sol humide (débardage...) Utiliser des passerelles pour le franchissement du cours d'eau Proscrire

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
		<p>l'Allier ; assez dispersée, sur un peu plus de 7 ha.</p> <p>Enjeu modéré.</p>	<p>aménagements, carrières</p> <p>Submersion de l'habitat par création de plan d'eau (barrage) et lâchers</p> <p>Drainage et tous travaux perturbant les conditions hydrologiques</p> <p>Introduction de plantes envahissantes</p>	<p>Ne pas créer de nouveaux barrages, étaler si possible les lâchers</p> <p>Ne pas drainer, maintenir la dynamique du cours d'eau</p> <p>Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées</p>
<p>91F0 Forêts mixtes bordant les grands fleuves</p>	<p>Forêts d'essences à bois dur (frênes, ormes, chênes) du lit majeur des cours d'eau, inondées lors des crues ou par remontée de la nappe phréatique, installées sur alluvions récentes (le sol pouvant être bien drainé ou rester engorgé), aux strates herbacée et arbustive bien développées.</p>	<p>Mauvais / assez bon</p> <p>Localisées tout le long du cours d'eau et notamment au sein des grands méandres (exemples : Puy-Guillaume en rive droite au sud du pont, Dorat au nord-est de la station d'épuration, rive droite, Noalhat au sud du lieu-dit Les Blavereaux).</p> <p>Un peu plus de 500 ha.</p> <p>Enjeu très important pour la conservation de cet habitat de très grand intérêt patrimonial (flore et faune), lié aux vallées de l'Allier et de la Loire.</p>	<p>Surexploitation forestière</p> <p>Plantations d'espèces de substitution (peupliers, Robinier)</p> <p>Introduction de plantes envahissantes</p> <p>Drainage, carrières (exploitation de granulats), aménagements, artificialisation des berges (digues, enrochements...), circulation motorisée</p> <p>Abroussement excessif par le gibier</p>	<p>Favoriser la régénération naturelle</p> <p>Conserver les arbustes du sous étage, les clairières et ourlets préforestiers</p> <p>Conserver les arbres morts</p> <p>Pratiquer des coupes de surface réduite favorisant les essences pionnières et activant les successions spontanées</p> <p>Eviter ces cultures intensives</p> <p>Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées</p> <p>Proscrire ; maintenir la dynamique du cours d'eau</p> <p>Lutter contre les déséquilibres sylvocynégétiques</p>

**ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE**

* Espèce prioritaire

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1037 Gomphe serpent	Libellule trapue de 30-36 mm d'envergure (ailes postérieures), aux yeux largement séparés ; face et front jaunes, thorax vert vif avec des lignes noires étroites, abdomen (37-42 mm) noir avec des taches jaunes lancéolées sur le dos (de plus en plus minces vers l'extrémité), pattes jaune et noir ; mâle à abdomen élargi aux 7e, 8e et 9e segments. Hôte des cours d'eau pérennes, clairs, bien oxygénés, ensoleillés par endroits, riches en végétation aquatique et riveraine, dans un environnement diversifié.	Inconnu / très défavorable Présent il y a une dizaine d'années sur l'Allier, de Brioude à la confluence avec la Loire. Des données montraient sa présence dans le site, sur l'Allier et dans la partie aval de la Dore, mais présence actuelle à confirmer, l'espèce semblant avoir régressé dans la partie sud du val d'Allier. Le bassin de la Loire et de l'Allier a une responsabilité particulière pour l'espèce car il abrite la plus forte population française.	Pollution des eaux	Maintenir une eau de qualité
			Modification du cours d'eau (retenues, rectification des berges, extraction de granulats)	Maintenir une dynamique fluviale active
			Evolution de la forêt à bois tendre vers la forêt à bois dur par déficit d'alimentation en eau	
			Fermeture excessive des petits cours d'eau par les ligneux, naturelle ou non (plantation)	Ne pas planter, débroussailler
1041 Cordulie à corps fin	Libellule trapue de 24-36 mm d'envergure (ailes postérieures), aux yeux contigus ; thorax vert métallique, abdomen étroit (33-39 mm) noirâtre avec des taches jaunes sur le dos, ailes transparentes parfois un peu teintées de jaune à la base (mâle) ou plus ou moins enfumées (femelle, jeune mâle) ; mâle à 10e segment de l'abdomen muni d'une crête dorsale claire. Hôte des milieux courants (fleuves, rivières) mais aussi stagnants (lacs, grands étangs, plans d'eau de carrières, canaux, lagunes) riches en végétation aquatique et riveraine, dans un environnement diversifié.	Inadéquat / inconnu Signalée en 1998 sur la commune de Limons (secteur des Binnes à proximité du bec de Dore), confirmée sur les rives de l'Allier (présence de Brioude à Saint-Yorre), mais aussi sur une partie de la Dore (jusqu'à Courpière). Assez forte responsabilité du site pour cette espèce typique des cours d'eau à forte dynamique naturelle et assez rare dans le Puy-de-Dôme, localisée aux grandes rivières (Allier, Dore, Sioule).	Pollution de l'eau	Maintenir une eau de qualité
			Altération / destruction des habitats larvaires par extractions de granulats, pompages, marnages excessifs (barrages), modifications de la structure des berges et de la végétation rivulaire	Eviter ces pratiques afin de maintenir une dynamique fluviale active
			Boisement des milieux aquatiques	Favoriser le pâturage extensif afin de conserver des espaces d'eau stagnante
1044 Agrion de Mercure	Demoiselle gracile de 12-21 mm d'envergure (ailes postérieures), à l'abdomen (19-27 mm) bleu ciel et noir chez le mâle, le 2e segment se caractérisant par son dessin noir en forme de tête de taureau ou de Gaulois casqué, le 8e segment étant tout bleu ; abdomen presque entièrement noir bronzé sur le dos chez la femelle. Adeptes des petits cours d'eau pérennes, clairs, bien oxygénés et ensoleillés, le plus souvent alcalins, riches en végétation aquatique : sources, suintements, fontaines, résurgences, fossés, ruisseaux et petites rivières, parfois exutoires de tourbières acides, ruisseaux ombragés, cours d'eau récemment curés voire saumâtres.	Mauvais / inconnu Parties ensoleillées des petits affluents de l'Allier et de la Dore. Enjeu modéré (espèce peu commune dans le Puy-de-Dôme, mais sans doute sous-évaluée).	Aménagements sur le cours d'eau (extraction de granulats, reprofilage des berges...)	Proscrire ces pratiques afin de maintenir une dynamique fluviale active
			Pollution de l'eau	Maintenir une eau de qualité
			Mise en culture des berges	Pratiquer une agriculture extensive sur les berges, avec conservation des arbres et de la végétation riveraine
			Ombrage total du cours d'eau par plantations ou boisement naturel	Maintenir l'ensoleillement en débroussaillant sur certains tronçons, ou alternativement d'une rive sur l'autre ; ne pas planter
1060 Cuivré des marais	Papillon de 13-20 mm d'envergure (aile antérieure), aux ailes orange cuivré et	Favorable / inconnu Signalé sur la commune de	Assèchement des zones humides entraînant leur fermeture (et la disparition	Enrayer la fermeture des milieux via une fauche ou un pâturage extensifs

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	bordées de noir dessus, dessous orange (ailes postérieures) et gris pâle bleuté avec des points noirs et une bande orange près du bord (ailes postérieures) ; femelle plus grande, avec le dessus des ailes postérieures brun (bande orange sur le bord). Adeptes des milieux hébergeant ses plantes-hôtes (oseilles) : prairies et fossés humides de plaine, ensoleillés et bordés de Roseau commun.	Joze (secteur des Tissonnières) ; présence actuelle sur le site à confirmer.	de la plante-hôte) Drainage, mise en culture, plantations de peupliers, reprofilage des berges Amendements des prairies en nitrates provoquant la diminution de la diversité floristique et notamment des plantes-hôtes Fauche des prairies, bords de routes et curage des fossés pendant la période de développement larvaire Pâturage ovin exerçant une pression trop importante sur la plante-hôte Pollution de l'eau	Proscrire Ne pas amender Faucher et curer en tenant compte du cycle de développement du papillon Adapter la pression de pâturage / remplacer par un pâturage bovin Maintenir la qualité de l'eau
1078* Ecaïlle chinée	Papillon de 23-29 mm d'envergure (aile antérieure), typique par la coloration de ses ailes antérieures (noires zébrées de jaune pâle) et postérieures (rouges avec 4 gros points noirs, une forme jaune existant aussi) ; thorax noir rayé de jaune, abdomen orangé avec une rangée médiane de points noirs. Hôte de milieux variés, humides ou secs, même urbains.	Favorable / favorable Signalée en 1998 sur une station de la commune de Ris (secteur des Vaures) ; observée aussi près des sources salées de Médagues sur la commune de Joze en 2006 ; probablement assez fréquente. Enjeu faible.	Intensification de l'agriculture Enrésinement	Maintenir des habitats ouverts et ensoleillés par pâturage et/ou fauche extensifs Eviter ; pratiquer une gestion forestière environnementale
1083 Lucane cerf-volant	Le plus grand coléoptère européen (2-5 cm pour la femelle, 3,5-8,5 cm pour le mâle), au corps brun-noir. Mâle pourvu de mandibules brun-rougeâtre pouvant atteindre le tiers de la longueur du corps), rappelant des bois de Cerf. Femelle à mandibules courtes. Larves vivant dans le système racinaire de souches ou d'arbres dépérissants (chênes surtout mais grand nombre de feuillus)	Favorable / favorable Présence confirmée au niveau du bec de Dore. Enjeu modéré.	Exploitation intensive des forêts (sylviculture à courte révolution) Elimination des vieux arbres en milieu agricole Plantation d'essences exotiques	Maintenir les vieux arbres et les troncs en décomposition dans les parcelles forestières Maintenir les vieux arbres et les tailler en têtard, restaurer les haies Proscrire
1088 Grand Capricorne	Un des plus grands coléoptères de France (24-55 mm), au corps d'un noir brillant ; élytres à l'extrémité brun-rouge, leur sommet formant un angle épineux ; thorax très ridé avec une pointe sur le côté, longues antennes atteignant au plus le bout de l'abdomen (femelle) ou le dépassant de 3-4 articles (mâle). Espèce de plaine surtout, appréciant tous milieux abritant des chênes plutôt âgés, même en ville : forêts, arbres isolés, alignements, parcs...	Inadéquat / inconnu Présence probable mais sans doute assez faible au niveau du bec de Dore.	Exploitation intensive des forêts (sylviculture à courte révolution) Elimination des vieux arbres en milieu agricole Elimination des arbres malades / présentant un danger pour la sécurité en contexte urbain	Maintenir les vieux arbres et les troncs en décomposition dans les parcelles forestières Maintenir les vieux arbres et les tailler en têtard, restaurer les haies Faire établir un diagnostic par des spécialistes avant toute intervention
1092 Ecrevisse à pattes blanches	Espèce au corps allongé (8-12 cm) et aplati, recouvert d'une carapace ; yeux portés par un pédoncule mobile, longues antennes, 5 paires de pattes, les 3 premières terminées en pinces ; dimorphisme sexuel croissant avec l'âge (élargissement de l'abdomen de la femelle et développement des grandes pinces du mâle) ; dessus en général vert bronze à	Mauvais Recensée en 2009 dans 2 ruisseaux affluents de l'Allier : le ruisseau de Vinzelles sur la commune de Vinzelles et le ruisseau de la Goute de Montagne sur la commune de Crevant-Laveine.	Atteintes physiques aux cours d'eau : recalibrage et curage Altération de la qualité de l'eau (pollutions, rejets, lâchers de barrages accroissant la turbidité...)	Préserver l'habitat de l'espèce en évitant ces atteintes Maintenir / restaurer la qualité de l'eau

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	<p>brun sombre, dessous pâle notamment au niveau des pincés, rostre en triangle à crête médiane peu marquée et non denticulée. Adeptes des eaux pérennes claires, fraîches, peu profondes, bien oxygénées, plutôt calcaires et riches en abris variés (cailloux, blocs, racines, bois morts, herbiers aquatiques), même stagnantes.</p>			
<p>1095 Lamproie marine</p>	<p>« Poisson » robuste au corps serpentiforme et sans écailles (50-100 cm de long), à bouche en ventouse munie de dents cornées, et possédant 7 trous branchiaux alignés derrière l'œil ; dos brun-olive à gris jaunâtre marbré de noir, flancs plus clairs, ventre blanc nacré, nageoire dorsale divisée en 2 parties, caudale très réduite. Migrateur adepte des eaux littorales et des estuaires, remontant le cours inférieur et moyen des fleuves.</p>	<p>Inadéquat / défavorable inadéquat</p> <p>Espèce qui remonte jusqu'à Brioude pour sa reproduction. Effectifs annuels variant de 0 à 652 poissons pour la période 1996-2000 (avec une moyenne de 150/an) au niveau des deux passes du pont-barrage de Vichy.</p> <p>3 600 individus à Vichy en 2004 (plus fort effectif depuis la mise en service de la station de comptage en 1996).</p> <p>Le site est à la fois une zone de transit et de reproduction ; espèce signalée sur l'Allier (remonté jusqu'à Langeac) et sur la Dore.</p> <p>Responsabilité forte de l'axe Allier-Loire à l'échelle nationale et européenne pour la préservation des poissons migrateurs.</p>	<p>Extraction de granulats entraînant l'enfoncement du lit du cours d'eau, recalibrages</p> <p>Création de barrages empêchant la remontée des géniteurs, dégradation des frayères</p> <p>Pollution de l'eau et des sédiments</p>	<p>Maintenir une dynamique fluviale active créant des zones de frai</p> <p>Maintenir la continuité du cours d'eau dans les 2 sens et créer des passes à poissons opérationnelles si nécessaire, préserver les zones de frayères</p> <p>Maintenir une eau de qualité</p>
<p>1102 Grande Alose</p>	<p>Poisson mesurant 35-80 cm, à tête massive (grosse tache noire en arrière de l'opercule strié) et au corps un peu aplati latéralement et couvert d'écailles se détachant facilement, dont 2 grandes à la base de la nageoire caudale ; dos gris-bleu à vert foncé et parcouru de reflets argentés, flancs et ventre blanc argenté. Migrateur adepte des eaux salées (côtes, surtout atlantiques) et saumâtres (estuaires), remontant les eaux douces (cours inférieur et moyen des fleuves) pour la reproduction.</p>	<p>Mauvais/ défavorable pour tout l'axe Loire-Allier</p> <p>Présence dans l'Allier jusqu'à Brioude, la Dore jusqu'à Coupière grâce au dispositif de franchissement du barrage de Vichy ; reproduction confirmée jusqu'à l'amont d'Issoire. Effectifs variant de 10 à 1 140 individus pour la période 1996-2000 (avec une moyenne de 450 par an) au niveau des deux passes du pont-barrage de Vichy.</p> <p>Ce tronçon de l'Allier est à la fois une zone de transit et de reproduction ; présence possible sur la Dore (mais non recensée).</p> <p>Responsabilité forte de l'axe Allier-Loire à l'échelle nationale et européenne pour la préservation des poissons migrateurs.</p>	<p>Création d'obstacles limitant la remontée en étiage</p> <p>Pollution de l'eau</p> <p>Pêche par confusion avec les Ablettes</p>	<p>Maintenir la continuité du cours d'eau dans les 2 sens et créer des passes à poissons opérationnelles si nécessaire, préserver les zones de frayères</p> <p>Maintenir une eau de qualité</p> <p>Former les pêcheurs</p>
<p>1106 Saumon atlantique</p>	<p>Poisson pouvant atteindre 1,5 m de long pour 35 kg, de couleur variable selon le stade de</p>	<p>Mauvais / défavorable mauvais</p>	<p>Extraction de granulats entraînant l'enfoncement du lit du cours d'eau</p>	<p>Maintenir une dynamique fluviale active créant des zones de frai</p>

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	développement, mais toujours argentée ; taches noires et arrondies sur la tête, les opercules et le dos (8-10 taches foncées sur les flancs du juvénile encore en eau douce) ; mâle en reproduction portant un bec en crochet sur la mâchoire inférieure (« mâle bécard »). Migrateur revenant sur son lieu de naissance pour la reproduction, après 1-4 ans en mer : eaux douces des zones moyenne et amont des rivières bien oxygénées, pourvues d'un lit de graviers.	Présence au stade juvénile sur l'ensemble de l'Allier, ainsi que sur ses principaux affluents : la Dore, la Sioule et l'ensemble du cours de l'Alagnon. Ce tronçon de l'Allier constitue une zone de transit pour le Saumon, également présent sur la Dore. L'Allier, entre Varennes et Château-sur-Allier, constitue un couloir de migration (reproduction accidentelle et principales frayères en tête de bassin). Effectifs variant de 230 à 520 poissons pour la période 1996-2000 au niveau des deux passes du pont-barrage de Vichy, a priori stabilisés à un niveau très faible malgré un important soutien de la population de juvéniles. Responsabilité forte du site à l'échelle européenne pour la préservation d'une population particulière du Saumon.	Création de barrages empêchant la remontée des géniteurs, dégradation des frayères Pollution de l'eau Aquaculture et repeuplements (multiplication des risques pathologiques)	Maintenir la continuité du cours d'eau dans les 2 sens et créer des passes à poissons opérationnelles si nécessaire, préserver les zones de frayères Maintenir une eau de qualité Limiter ces risques
1126 Toxostome	Poisson mesurant 15-30 cm, au corps allongé pourvu d'assez grandes écailles ; dos vert-noir, flancs argentés (dotés d'une bande longitudinale noirâtre lors de la reproduction), ventre blanc, nageoires orangées hormis la dorsale et la caudale gris-noir. Adeptes des cours d'eau rapides à fond graveleux ou pierreux.	Mauvais / inconnu Fréquemment observé à l'aval de Brioude, jusqu'au bec d'Allier et sur la partie basse de la Sioule ; non recensé sur le site, mais présent en amont du Pont-de-Chazeuil. Responsabilité à déterminer de l'Allier pour cette espèce qui ne serait pas indigène sur ce bassin.	Création d'obstacles (seuils, barrages) limitant la remontée en étiage Pollution de l'eau Lâchers de barrages déstabilisant le substrat Atteinte directe des frayères (colmatage par les matières en suspension) lors de travaux en rivières lors de la reproduction (mars-juin) Utilisation du Toxostome comme appât (pas de réglementation) Introduction du Hotu, espèce envahissante pouvant rentrer en compétition	Maintenir la continuité du cours d'eau dans les 2 sens avec des zones courantes à galets, et créer des passes à poissons opérationnelles si nécessaire Maintenir une eau de qualité Moduler Ne pas faire de travaux durant cette période Proscrire Proscrire
1134 Bouvière	Poisson mesurant 5-10 cm), au corps ovale très bossu, comprimé latéralement et couvert d'assez grandes écailles brillantes ; dos gris-vert à reflets argentés, ventre blanc rosé, flancs d'un gris plus clair et traversés par un trait noir bleuâtre de la queue jusqu'au milieu du corps, nageoires transparentes ; mâle en reproduction aux couleurs vives (dos violet, ventre teinté de rouge, trait noir sur les flancs plus épais). Hôte des eaux lentes ou stagnantes, claires et peu profondes, à fond sableux ou limoneux, riches en végétation : cours inférieur de rivières larges, lacs et étangs chauds de plaine.	Favorable / assez favorable Recensée sur les boires du bec de Dore en 1998 et 1999 et sur les boires des Bignons (commune de Crevant-Laveine) en 1991. L'axe Loire-Allier, l'un des derniers fleuves sauvages d'Europe avec son réseau de boires, est très favorable à l'espèce. Enjeu modéré à fort.	Dégradation physique du lit mineur des cours d'eau et de leurs annexes (recalibrage des berges, extraction de granulats entraînant la déconnexion des annexes, barrages...) Curage trop brutal de la vase et de la végétation aquatique Rejets industriels, domestiques, pesticides Atteintes aux populations de moules d'eau douce (qui abritent ses oeufs)	Maintenir leur fonctionnement naturel Entretien la végétation aquatique de façon raisonnée Maintenir une eau de qualité (traiter les effluents, limiter l'emploi de produits chimiques) Maintenir la qualité de l'eau Contrôler les populations de Ragondin et Rat musqué (prédateurs de moules en hiver)

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1193 Sonneur à ventre jaune	Petit crapaud long de 4-5 cm, gris olivâtre dessus et jaune et noir dessous, aux pupilles en cœur. Adeptes des milieux bocagers, prairies, lisières et clairières de forêts, aux milieux aquatiques variés, ensoleillés et peu profonds	Mauvais / inconnu Signalé en 1998 sur 3 stations de la commune de Noalhat et sur 1 station de la commune de Joze (secteur de Lourse). Assez rare sur l'ensemble de la vallée de l'Allier et sur l'ensemble de l'Auvergne.	Ecobuage	Eviter dans les lieux fréquentés par le Sonneur
			Destruction des mares et murets	Créer / réhabiliter / entretenir les mares et murets
			Destruction des haies et arbres isolés	Maintenir / restaurer les haies (refuge pour l'espèce, réservoir de nourriture, rôle épurateur favorable aux milieux voisins) Maintenir les arbres creux et fissurés
			Traitements phytosanitaires (cultures) et antiparasitaires (bétail) comme les ivermectines	Eviter les traitements (affectant les invertébrés dont le Sonneur se nourrit)
			Surpiétinement des berges par le bétail	Limiter l'accès par la pose de clôtures
			Débardage et curage des fossés en période de reproduction (mars-août)	Eviter
			Pollution de l'eau	Ne pas polluer
1307 Petit Murin	Chauve-souris insectivore de 8-10 cm de long (dont 2 cm pour les oreilles) et 35-40 cm d'envergure, brun grisâtre à roussâtre dessus, gris blanchâtre dessous ; petite touffe de poils clairs entre les oreilles, permettant la différenciation (difficile) avec le Grand Murin. Adeptes des paysages ouverts en conditions chaudes : prairies, cultures extensives, bois clairs, friches buissonnantes, steppes, garrigues. Hibernation dans des cavités naturelles fraîches et humides, colonies de reproduction dans les grandes bâtisses (charpentes, combles) au nord, les cavités naturelles, tunnels et ouvrages d'art au sud.	Mauvais / inconnu (Petit/Grand Murin) Semble régulier sur la zone avec 7 données récoltées entre 1995 et 2005. La plupart proviennent du pont de Joze qui accueille quelques individus en estivage. Découverte en 2005 d'une colonie importante de 120 femelles dans le bourg de Ris ; une partie des individus de cette colonie doit probablement utiliser le site Natura 2000 comme territoire de chasse et/ou de transit.	Condamnation des gîtes d'hibernation et de mise bas (rénovation des vieux bâtiments, fermeture des anciennes mines...)	Maintenir l'accessibilité aux grottes, galeries de mines et bâtiments
			Dérangement par le bruit (trafic routier...) et la lumière (éclairage public nocturne...)	Assurer la tranquillité et l'obscurité dans et autour des lieux d'hibernation et de mise bas ; limiter l'emploi des éclairages publics aux deux premières heures et à la dernière heure de la nuit (pour limiter la régression des papillons de nuit)
			Rupture de la continuité des corridors biologiques (haies, lisières, ripisylves)	Maintenir et entretenir ces corridors ainsi qu'un paysage diversifié, semi-ouvert
			Défrichement, mise en culture des prairies	Planter des haies ou des alignements d'arbres dans les milieux trop ouverts
			Plantations massives de résineux et sylviculture intensive	Ne pas planter, pratiquer une sylviculture extensive (maintien d'une strate buissonnante, conservation des arbres vieillissants, morts, à cavités...)
Traitements phytosanitaires (cultures) et vétérinaires (bétail)	Limiter l'utilisation des insecticides, utiliser des vermifuges non nocifs pour les insectes dont se nourrissent les chauves-souris			
1308 Barbastelle	Chauve-souris insectivore de 4-6 cm de long et 24-28 cm d'envergure, à pelage et face noirâtres, larges oreilles. Adeptes des peuplements feuillus matures. Hibernation solitaire en sites très variés, colonies de reproduction dans les bâtiments et vieux arbres.	Inadéquat / inconnu Une seule donnée sur le site, dans la vallée de la Dore à Paslières ; espèce connue aussi à Crevant-Laveine. Une petite colonie de reproduction est connue juste au nord du site.	Cf. 1307	Cf. 1307
1310 Minoptère de Schreibers	Chauve-souris insectivore de 10-12,5 cm de long et 28-30 cm d'envergure, à pelage brun cendré dessus et gris clair dessous, courtes et larges oreilles. Adeptes des endroits dégagés à proximité de cavités : été comme hiver, grottes,	Mauvais / inconnu Une seule donnée sur le site avec un individu identifié à Joze en 2006. Il s'agit de la première et unique donnée de l'espèce dans le Puy-de-Dôme (4	Cf. 1307	Cf. 1307

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	souterrains et caves chaudes, en grandes colonies.	données seulement sur toute l'Auvergne).		
1321 Murin à oreilles échanquées	Chauve-souris insectivore de 4-5 cm de long et 22-25 cm d'envergure, à pelage gris-brun (dos) et gris-blanc (ventre), oreilles échanquées. Adeptes des vallées alluviales à feuillus et zones humides. Hibernation dans de vastes cavités (naturelles ou artificielles), colonies de reproduction en sites variés (bâtiments, cavités)	Inconnu / inconnu Contacté à une seule reprise avec 2 individus observés dans le pont de Joze en 1995.	Cf. 1307	Cf. 1307
1324 Grand Murin	Chauve-souris insectivore de 6-8 cm de long et 35-43 cm d'envergure, à pelage gris-brun (dos) et blanc-gris (ventre, gorge), oreilles longues et larges. Adeptes des futaies feuillues ou mixtes. Hibernation dans des cavités (naturelles ou artificielles), colonies de reproduction en sites assez secs et chauds (sous les toitures, parfois cavités)	Inconnu / inconnu (Petit/Grand Murin) Semble régulier sur la zone avec 7 données récoltées entre 1995 et 2005. La plupart proviennent du pont de Joze qui accueille quelques individus en estivage. Découverte en 2005 d'une colonie importante de 120 femelles dans le bourg de Ris ; une partie des individus de cette colonie doit probablement utiliser le site Natura 2000 comme territoire de chasse et/ou de transit.	Cf. 1307	Cf. 1307
1337 Castor d'Europe	Gros rongeur (90-120 cm de long, dont 28-38 cm pour la queue) aux petites oreilles arrondies ; pelage très épais et imperméable, gris-brun à brun-noir dessus, un peu plus clair dessous, pattes antérieures préhensiles et postérieures palmées, queue typique, largement ovale, aplatie et écaillée. Hôte des eaux douces courantes profondes (60 cm au moins en permanence), peu pentues (moins de 1 %), riches en végétation riveraine (saules et peupliers surtout) mais pas trop en herbiers aquatiques : fleuves, rivières, canaux, zones de retenue des anciens moulins...	Favorable/ favorable a priori Présence certaine sur l'ensemble du cours de la Dore et de l'Allier en amont du bec de Dore ; présence probable sur la commune de Mariol ; utilise la rivière de plein bord (eaux courantes et grèves), les forêts alluviales à bois tendre, jusqu'à 40 m du bord de la rivière, les boires et certaines gravières. Le bassin de la Loire et de l'Allier constitue un site important au niveau européen pour la préservation de l'espèce.	Artificialisation / déboisement des berges, endiguement, des cours d'eau, barrages	Eviter ces pratiques afin de conserver la dynamique fluviale et maintenir une nourriture de qualité en quantité suffisante ; conserver une bande arbustive d'au moins 5 m de large au contact de l'eau
			Pollution de l'eau	Ne pas polluer l'eau
			Production de ligneux (arbres fruitiers, peupliers, arbres d'agrément)	Les protéger par des manchons sur les arbres et palissades de grillage
			Lutte contre les rongeurs indésirables	Pratiquer une lutte sélective (cages-pièges et éloignement des appâts à plus de 20 m de l'eau)
			Développement de plantes exotiques (Renouée du Japon...) réduisant les potentialités alimentaires	Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées
Création de route	Installer un passage à faune sous la route dans les secteurs sensibles, favoriser les possibilités de franchissement ou contournement des ouvrages d'art			
1355 Loutre d'Europe	Grand Mustélidé (70-90 cm de long, 30-45 cm pour la queue) marron foncé, à gorge, poitrine et ventre grisâtres, corps fuselé et membres palmés. Adeptes des eaux douces, saumâtres et marines (rivières, marais, étangs, rivages)	Favorable / inconnu (sans doute fragile) Ensemble du site (pont David, pont de Saint-Gervais-sous-Meymont, Riau des Noyers...), mais a priori de passage seulement : lit mineur de la rivière et de ses affluents (Senouire, Ceroux), boires et forêts alluviales à bois	Pollution de l'eau	Ne pas polluer l'eau
			Création de pisciculture	La protéger pour éviter les prélèvements de poissons
			Création de route	Installer un passage à faune sous la route dans les secteurs sensibles
			Déboisement et aménagement des berges	Préserver / reconstituer les corridors de ripisylves
			Rectification et calibrage des cours d'eau	Proscrire ; maintenir les niveaux d'eau en période d'étiage

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
		tendre et bois dur. Enjeu potentiellement important pour la Loutre, en tant qu'un des secteurs de jonction entre les populations du moyen et du haut Allier.	Fragmentation des habitats Développement de plantes exotiques (Renouée du Japon...) réduisant les potentialités alimentaires	Conserver des habitats diversifiés (ripisylves notamment) Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées
1428 Marsilée à quatre feuilles	« Fougère » ressemblant à un trèfle à 4 feuilles, aux tiges enracinées rampant au fond de l'eau et portant des feuilles à 4 lobes (2-3 cm de diamètre) en croix au sommet du pétiole, glabres, enroulées en crosse à l'état jeune, de 2 types : les premières flottantes formées en phase aquatique, à long pétiole (jusqu'à 80 cm selon la hauteur d'eau), les secondes naissant en phase exondée, à pétiole rigide et dressé de 10-20 cm. Pionnière des sols nus et pauvres, en conditions ensoleillées : rives à fort marnage des plans d'eau peu profonds et presque asséchés l'été (étangs, mares, bras morts...).	Mauvais / mauvais Basse vallée de la Dore à Dorat (boire de Boudet, en rive droite de la Dore). Enjeu assez important pour la conservation de l'espèce à l'échelle du val d'Allier et des Varennes, où elle est en forte régression (risque de disparition à très court terme de l'espèce en l'absence d'intervention sur la jussie).	Boisements créant de l'ombrage (naturels ou plantations) et développement des grandes herbes (roselières...) Fertilisation favorisant l'eutrophisation Chaulage des étangs Altération/destruction des zones humides (drainage, recalibrage des berges...) Déracinement / arrachage par curage trop brutal de la vase, piétinement lié aux activités de loisirs (baignade, nautisme, pêche...) Introduction de plantes invasives concurrentes Maintien d'un niveau d'eau élevé en été pour les activités de loisirs Pollution de l'eau	Ne pas planter à proximité immédiate des plans d'eau Pratiquer un faucardage (grandes herbes), une coupe ou un gyrobroyage tardifs (après l'été) pour les ligneux Lutter contre le comblement en limitant les fertilisants sur le bassin versant Ne pas chauler Proscrire Rendre ces pratiques moins traumatisantes ou créer des zones d'exclusion Lutter par arrachage mécanique Favoriser le marnage annuel Ne pas polluer

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU DOCOB

ENJEUX GÉNÉRAUX DE PRÉSERVATION DU SITE

Très bel ensemble alluvial disposant d'une gamme étendue de milieux correspondant à des systèmes dynamiques : grèves, bras morts, forêts alluviales parmi les plus anciennes de l'Allier. 21 espèces d'intérêt communautaire y sont recensées. Il s'agit également d'une zone d'importance majeure pour la conservation des oiseaux.

Le maintien de la dynamique fluviale (lutte contre l'enfoncement du lit mineur notamment) et la préservation du site face aux pollutions organiques et diffuses, à l'intensification agricole et aux plantations de peupliers, constituent des enjeux majeurs, notamment au travers de habitats hautement patrimoniaux suivants :

- les forêts alluviales à bois tendre et bois dur ;
- la végétation annuelle des grèves ;
- les pelouse alluviales à Armoise champêtre et Fétuque du Léman ;
- les prés salés intérieurs.

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE GESTION DU SITE

Maintenir et restaurer la dynamique fluviale (objectif prioritaire) :

- limiter au maximum la création de nouveaux enrochements ;
- ne pas construire de nouvelles habitations susceptibles d'impliquer la création de nouvelles protections de berges ;

Maintenir la dynamique des habitats / habitats d'espèces et leur diversité : mosaïque d'habitats de prairies, forêts... (objectif prioritaire)

Maintenir les continuités écologiques dans le respect des usages actuels :

- maintenir les continuités longitudinales et transversales ;
- maintenir et améliorer les connections entre certaines annexes hydrauliques et les rivières Dore et Allier.

Préserver et restaurer la qualité de l'eau et des boires, ne pas multiplier les pompages :

- veiller à la qualité des petites alimentations en eau (fossés, ruisseaux).

Maintenir et encourager la gestion extensive des prairies :

- particulièrement dans les zones tampons pour la protection des captages.

Préserver la forêt alluviale et la végétation rivulaire :

- rôle important de zone tampon ;
- reconversion éventuelle de peupleraies.

Maintenir les annexes alluviales

Prévenir et maîtriser les espèces invasives, végétales ou animales



SITES INTERNET CONSULTABLES

Sites internet Natura 2000 de l'État :

DDT du Puy-de-Dôme :

<http://www.puy-de-dome.gouv.fr/zones-alluviales-de-la-confluence-dore-allier-r867.html>

DDT de l'Allier :

<http://www.allier.gouv.fr/espaces-naturels-biodiversite-r40.html>

Rubrique Natura 2000 du site de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes:

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/fr8301032-zone-alluviale-de-la-confluence-dore-a5980.html>

Les cahiers d'habitats sur le site du Muséum national d'histoire naturelle :

<http://inpn.mnhn.fr/isb/download/fr/docNatura2000Cahhab.jsp>

Site du CEN (Conservatoire d'espaces naturels) d'Auvergne :

www.cen-auvergne.fr

Site Natura 2000 « Zones alluviales de la confluence Dore-Allier » :

<http://val-allier-63.n2000.fr/>

SOURCES

Opérateur : Agence Mosaïque Environnement

19, rue docteur Rollet - 69100 Villeurbanne

Tel : 04 78 03 18 18 Fax : 04 78 03 71 51 email : mosaique.env@free.fr

Document d'objectifs « FR8301032 – Zones alluviales de la confluence Dore-Allier »

Charte Natura 2000 « Sites FR8301032 « Zones alluviales de la confluence Dore-Allier » et FR8312013 « Val d'Allier Saint-Yorre / Joze » »

Danton, Ph., Baffray, M., 1996. Inventaire des plantes protégées en France. Nathan, 294 p.

Duquet, M., 1996. Inventaire de la faune de France. Nathan, MNHN, 416 p.

MNHN-DEGB-SPN, décembre 2009. Rapport synthétique des résultats de la France sur l'état de conservation des habitats et des espèces conformément à l'article 17 de la directive « habitats ». Paris, 48 p.

